

JARRIE

n°124 Trimestriel • Avril 2022

MAG



DOSSIER

LE POINT SUR LE LOGEMENT SOCIAL À JARRIE

P.8 URBANISME

Présentation du projet immobilier
le « Hameau de Matthieu »

ZOOM **P.24**
Éclairage public : présentation
du diagnostic par GreenAlp



SOMMAIRE

P4 **PORTRAITS**

P5 **CELA S'EST PASSÉ...**

**Des bénévoles
volent au secours
des crapauds**

P6-7 **ENVIRONNEMENT**

P8-9 **URBANISME**



P 10-11 **TRAVAUX**
**Changement des plafonds
et de l'éclairage dans les classes
des Chaberts**

DOSSIER

P 12-13 **LE POINT SUR LE LOGEMENT SOCIAL
À JARRIE**

P 14-15 **VIE SCOLAIRE / INFORMATION MAIRIE**

P 16-17 **CULTURE**

P 18-19 **VIE ASSOCIATIVE**

P20 **ÉCONOMIE
TRIBUNE LIBRE**

P21 **PROPRETÉ URBAINE**

P22 **INFOS PRATIQUES**

P23 **AGENDA
DES MANIFESTATIONS**

P24 **ZOOM**

**On vous éclaire sur les chiffres
clés de l'éclairage public**



Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES
DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 4 AVRIL

LUNDI 16 MAI

LUNDI 27 JUIN

Les conseils municipaux sont ouverts au public et débutent à 18h, soit salle du conseil, soit salle Malraux en fonction de l'évolution des consignes sanitaires.

AUTRES RENDEZ-VOUS

JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

DIMANCHE 24 AVRIL

Dépôt de gerbes au monument aux morts de Jarrie à 10h30 et à 11h à Champ sur Drac.

77^e ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DE 1945

DIMANCHE 8 MAI

10h15 dépôt de gerbes au monument aux morts de Champ sur Drac puis 11h15 devant celui de Jarrie.

CÉRÉMONIE DU MAQUIS DE L'OISANS

JEUDI 9 JUIN

18h30 dépôt de gerbes stèle du saut du Moine puis 19h devant celle de Rosa Marin à Champ sur Drac.

APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

SAMEDI 18 JUIN

10h30 dépôt de gerbes au monument aux morts de Champ sur Drac puis à 11h devant celui de Jarrie.



> PERMANENCES AVOCAT
**Centre Communal d'Action
Sociale**

**Maître Bobant tiendra ses prochaines
permanences les lundis :**
- 11 avril, 9 mai et 13 juin
à L'Entr'acte (17 rue Jules Ferry)
entre 17h45 et 19h15 sur rendez-vous
au **04 76 68 88 01**. Il apporte conseil
et orientation.

édito



*Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de la Métropole*

Chères Jarroises et chers Jarrois,

Le printemps arrive, avec lui les beaux jours, la nature qui sort de son sommeil et le plaisir de passer des bons moments en extérieur avec nos proches.

Nous espérons que ces bons moments redeviennent légion : que ce soit en famille, lors des manifestations communales ou avec nos associations... en quelque sorte revivre... avec le souhait que les conditions sanitaires nous en laissent enfin l'opportunité.

Mais si sur ce sujet, notre Gouvernement nous dit que l'étau se desserre, le contexte géopolitique international, avec la guerre en Ukraine, nous inquiète. Une guerre effroyable qui, association des puissances alliées, n'avait pas eu lieu depuis 1945. Cette situation démontre qu'à la diplomatie, c'est le conflit armé qui a été préféré. Bien entendu, notre conseil municipal a délibéré pour apporter un soutien financier au comité international de la Croix Rouge. À la mairie, nous avons organisé la réception des dons, centralisé les propositions d'hébergement des habitants de la commune... et avons manifesté globalement et unanimement, en conseil municipal, notre soutien au peuple ukrainien... mais la violence des images que nous recevons de Kiev et des autres villes du pays nous submerge d'émotion...

À Jarrie, les dossiers suivent leur cours et l'action municipale continue, elle s'organise encore et toujours. Au conseil municipal du 4 avril, c'est notamment le budget qui sera voté. C'est un acte politique important pour toute collectivité en cette période.

Le journal municipal va s'interrompre un moment et son prochain numéro ne sera publié qu'en octobre prochain. En effet, notre directrice de la communication - Karine Braconnier -, a fait valoir ses compétences dans une collectivité plus importante, et c'est tout à son honneur. En collaboration depuis ma 1^{re} élection de Maire en 2008, nous avons travaillé ensemble, sans relâche. Je la vois partir avec regret... une pointe de tristesse, tout en étant heureux pour son avenir professionnel. Il va donc nous falloir recruter en remplacement, mais les délais de procédure ne nous permettront pas de débiter le journal dans les temps impartis afin qu'il soit publié en juillet, comme habituellement.

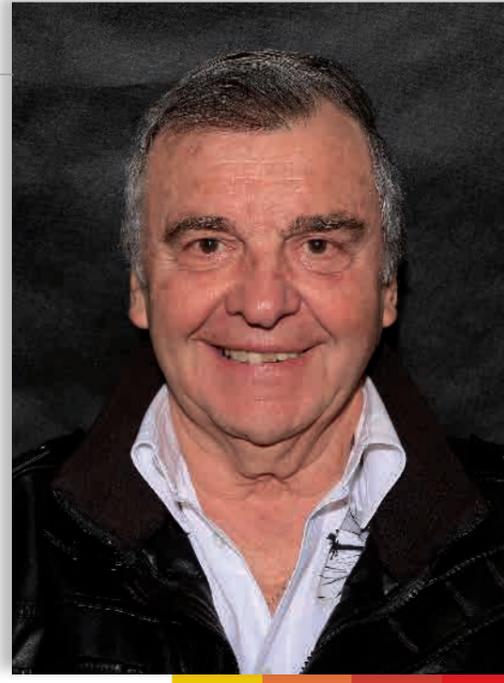
En tout état de cause, je vous souhaite un agréable printemps, souhaitant pleine réussite à nos associations qui préparent activement leurs manifestations après 2 années de suspension et espère vous retrouver lors de notre prochaine grande manifestation communale : le 13 juillet à Bon Repos que nous comptons bien organiser cette année.

En souvenir d'André Mariat

IL A CHOISI DE NOUS QUITTER LE 26 DÉCEMBRE DERNIER À L'ÂGE DE 87 ANS : ANDRÉ MARIAT, PLUS CONNU SOUS LE SURNOM DE « DÉDÉ » OU ENCORE « DED », EST UNE FIGURE LOCALE CONNUE DE TRÈS NOMBREUX/SES JARROIS(E)S.

Il faut dire que Dédé a longtemps été bénévole dans de nombreuses associations jarroises principalement sportives (USJC ski, USJC rugby) et a été jusqu'il y a deux ans le président de l'USJCO. Le sport a été le fil conducteur de toute sa vie, mais il aimait donner de son temps pour d'autres projets. Conseiller municipal depuis 2001, il n'avait pas souhaité se représenter lors des dernières élections. Il était aussi un membre actif du comité des fêtes. Dédé, homme au grand cœur, toujours le sourire aux lèvres, incarnait à

lui tout seul la gentillesse. Il avait toujours le souci de l'autre et un mot, un geste pour chacun. Dédé restera dans nos cœurs pour toujours. Les élu(e)s de Jarrie ainsi que les agents de la commune souhaitent par ce texte saluer sa mémoire et ont une pensée pour sa famille et plus particulièrement pour sa fille Pascale, ATSEM à l'école du Louvarou.



La mairie a le plaisir d'accueillir: Brice Di Gennaro



BRICE DI GENNARO, GRENOBLOIS DE NAISSANCE ET FONTAINOIS D'ADOPTION A INTÉGRÉ AU MOIS DE FÉVRIER DERNIER LA MAIRIE DE JARRIE EN TANT QUE CHARGÉ DE MISSION CULTURELLE.

Brice, diplômé de Sciences Po' Grenoble et d'un Master de Développement de projets culturels, dispose d'une solide expérience d'une quinzaine d'années dans le milieu culturel ou social. Il aura la charge du volumineux dossier du château de Bon Repos, de coordonner les projets des deux équipements culturels que sont la médiathèque et le musée de la chimie, ainsi que le pilotage culturel le tout en lien étroit avec l'adjointe à la culture Céline Viola. Bien évidemment il sera l'interlocuteur privilégié des associations culturelles jarroises. « Je suis très heureux et très motivé par ce nouveau poste, car les projets culturels jarrois sont nombreux et le challenge à relever concernant le projet du domaine de Bon Repos est incroyablement intéressant. Ce poste ouvre de nombreuses perspectives permettant de poser les jalons d'une politique culturelle solide qui suivra les orientations définies par les élu(e)s jarrois(e)s » conclut l'intéressé.

ÇA s'est passé...



DES BÉNÉVOLES VOLENT AU SECOURS DES CRAPAUDS

À la mi-février une quinzaine de bénévoles s'est activée pour installer un système de protection pour empêcher les batraciens de traverser la route du Plâtre et de prendre le risque de s'y faire écraser. Depuis et jusqu'à la fin du printemps un groupe de bénévoles se relaye tous les matins et tous les soirs pour venir déplacer les crapauds et les faire traverser en toute sécurité. Grâce à leur action c'est environ 11 % de cette population qui sera épargnée.

CARNAVAL : LA FÊTE DANS LES RUES DE BASSE-JARRIE !

Samedi 5 mars dernier se déroulait le carnaval organisé par le Sou des écoles en partenariat avec le Centre Socioculturel André Malraux. Les familles sont venues en nombre défiler dans les rues de Basse-Jarrie et ont profité des animations proposées devant le Centre Malraux : batucada, danse et bien sûr pour conclure, les organisateurs ont mis le feu à M. Carnaval !



INAUGURATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DES CLARES

En tout début d'après-midi samedi 19 mars, Raphaël Guerro, maire de Jarrie, a accueilli une quarantaine d'invité(e)s à l'occasion de l'inauguration officielle du nouvel ensemble immobilier des Clares. Ces neuf logements construits par Alpes-Isère-Habitat sont éco-responsables : toitures végétalisées, abris pour oiseaux et chauves-souris, prises électriques dans les garages pour recharger voitures et vélos, mais aussi panneaux photovoltaïques installés avec l'aide d'Énerg'y Citoyennes. À cette occasion plusieurs personnalités étaient présentes : Catherine Bolze, conseillère régionale, Jean-Charles Colas-Roy, député de l'Isère, Claire Deboste, présidente de Alpes-Isère-Habitat, Michel Doffagne, conseiller départemental, Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes Métropole et Julien Robillard président d'Énerg'y Citoyennes.



LES ENCOMBRANTS : LA MÉTROPOLE REPENSE SA FORMULE DE COLLECTE

DEPUIS LE 1^{er} FÉVRIER, GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE PROPOSE UNE COLLECTE EN PORTE À PORTE D'OBJETS VOLUMINEUX.



Cette collecte s'adresse aux personnes ne pouvant se rendre dans une déchetterie ou dans une ressourcerie pour y déposer les objets volumineux dont ils souhaitent se débarrasser. Pour pouvoir bénéficier de ce service il faut contacter le service de Grenoble-Alpes Métropole pour prendre rendez-vous :

→ <https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/> ou au 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Attention, Grenoble-Alpes Métropole a rédigé un cahier des charges très précis. Alors, il est conseillé d'en prendre connaissance avant de contacter la Métropole pour demander un rendez-vous :

→ <https://www.grenoblealpesmetropole.fr/271-je-cherche-une-dechetterie.htm> ou sur <http://www.ville-jarrie.fr/vivre-a-jarrie/reglementations/>

À NOTER

→ **POUR QUE LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE RESTENT PROPRES POUR TOUTES ET TOUS**

Force est de constater que souvent des habitant(e)s laissent leurs déchets au pied des bacs dans les points d'apport volontaire, lorsque ces derniers sont déjà pleins. Malgré nos sollicitations auprès des services métropolitains, pour que ces bacs soient vidés au plus vite, il n'est pas toujours possible pour ces derniers d'intervenir à la demande. Alors, lorsque vous constatez qu'un bac est plein, ne laissez pas vos déchets au pied de ce dernier. Ramez le contenu de votre poubelle chez vous ou essayez de vous rendre dans une autre zone d'apport volontaire. En effet, ce sont souvent celles qui sont au bord des axes les plus fréquentées qui se remplissent en premier, alors que les autres sont encore en partie vides. Ainsi tou(te)s ensemble nous respecterons ce lieu public et les autres usagers qui s'y rendent. Il est important de rappeler que les points de collecte sont des espaces communaux et que ce sont les agents de la mairie qui en assurent le nettoyage.



LA JOURNÉE PROPRE RETENEZ LA DATE DU 21 MAI

La journée propre sera organisée le samedi 21 mai de 9h à 11h.

Cette année avec l'aide d'un Jarrois Matthieu Besson, responsable à l'Office National des Forêts des parcelles communales de la forêt des Frettes, la mairie propose aux bénévoles d'aller nettoyer les chemins de cette partie boisée de la commune.

Rendez-vous parking de la réserve et merci d'avance pour votre investissement à toutes et à tous.

Si les conditions sanitaires le permettent un verre de l'amitié sera servi après cette matinée conviviale.



LE PRINTEMPS EST LÀ, LES MOUSTIQUES-TIGRES SONT DE RETOUR

CHAQUE ANNÉE, LORSQUE LES BEAUX JOURS ARRIVENT LE MOUSTIQUE-TIGRE EST DE RETOUR. ALORS LA LUTTE CONTRE SA PROLIFÉRATION REPREND.



LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA MAIRIE

La mairie a, comme chaque année, réinstallé les pièges dans le parc du Clos Jouvin et à proximité du Centre Socio-culturel André Malraux. Ensuite, elle poursuit sa collaboration avec l'EIRAD (Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication). L'année passée, les agents de l'EIRAD ont procédé à trois traitements larvicides biologiques dans les regards se trouvant sur la voie publique. Par ailleurs, en adhérant à l'EIRAD, la mairie permet aux habitant(e)s de bénéficier de conseils pour limiter la prolifération de cet insecte, lutte qui est l'affaire de tou(te)s.

LES BONS GESTES À ADOPTER

Les moustiques-tigres ont besoin d'eau pour que leurs œufs s'y développent. Pour réduire au maximum la prolifération de ces insectes, il faut les empêcher d'y avoir accès. Ainsi dans les espaces extérieurs, il est important de retirer les coupelles sous les pots de fleurs, de couvrir de filets fins toutes les réserves d'eau ainsi que les regards d'eau pluviale. D'autres espaces sont propices à la reproduction de cet insecte comme : les trous d'eau dans les creux des arbres, les flaques, les dessous de terrasses sur plots où de l'eau est susceptible de stagner. Bien évidemment les chenaux mal nettoyés où l'eau s'évacue lentement sont aussi des lieux propices à la ponte. Il faut savoir que les œufs de moustiques-tigres peuvent être pondus dans des endroits où l'eau n'est présente que par épisode. Ces derniers sont en capacité de patienter avant de passer à l'état larvaire dans un espace en eau.

L'EIRAD PRÉSENTE SUR LE TERRAIN

Dans le cadre des missions de l'EIRAD, vous pouvez contacter ses spécialistes, qui peuvent se déplacer jusque chez vous, afin d'évaluer les lieux favorables à la ponte des moustiques-tigres et vous donner des astuces pour limiter leur prolifération. En 2021, ils sont intervenus 5 fois chez les particuliers.



Contact: EIRAD

<https://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic>

LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS EN CHIFFRES

AVEC LA MISE EN PLACE DU PÉRIMÈTRE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES, LES CONSTRUCTIONS ONT PU REPRENDRE À JARRIE APRÈS 8 ANS DE BLOCAGE COMPLET DE L'INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE.



Ces dernières années, il y a eu donc un effet de rattrapage des propriétaires en attente de pouvoir bâtir leurs terrains. De fait le nombre de permis de construire était très élevé, mais depuis 2021 une décroissance se dessine et le service urbanisme constate un retour vers des chiffres qui étaient ceux des années précédant l'instruction du PPRT au milieu des années 2000.

ANNÉE	NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX	NOMBRE DE LOGEMENTS PRIVÉS	NOMBRE TOTAL DE LOGEMENTS
2018	17 (Les Clares et Les Grands Frênes)	15	32
2019	0	32	32
2020	2 (Les Cimes)	29	31
2021	3 (Pré Allerme)	14	17

Le nombre de logements privés croît plus vite que le nombre de logements sociaux neufs ce qui ne permet pas à la mairie de respecter la loi et d'atteindre dans les meilleurs délais le taux de 25% de logements sociaux par rapport au nombre de logement total sur le territoire communal.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS AUX CHABERTS AVEC LA CONSTRUCTION DU « HAMEAU DE MATTHIEU »

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DÉLIMITAIT DEUX ZONES PERMETTANT LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS AUX CHABERTS. LES PROPRIÉTAIRES DE CES TERRAINS ACCOMPAGNÉS D'UN PROMOTEUR ONT DÉPOSÉ UN PERMIS DE CONSTRUIRE QUI A ÉTÉ DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE. DÉNOMMÉ « LE HAMEAU DE MATTHIEU » IL SE COMPOSERA DE 48 LOGEMENTS.



PRÉSENTATION DU PROJET

Il s'agit du regroupement en un seul lotissement des OAP dits des « Chaberts est » et des « Chaberts ouest ». Les terrains sont situés entre la rue du Moulin et l'ensemble immobilier du Hameau. Sur un terrain de 16543 m² seront construits 48 logements dont 15 villas individuelles et 33 logements répartis dans 4 petits collectifs pour une surface de plancher totale de 4087 m² pour l'ensemble de l'opération. Deux collectifs comportent 11 logements et les deux autres 6. Ils sont tous pourvus de 2 étages pour une hauteur maximum de 9,62 m pour le plus haut d'entre eux. Parmi ces logements 15 d'entre eux seront des logements sociaux.



L'ensemble de ces aménagements s'élève à 510 000 euros dont 38,4% seront financés par l'opérateur et 61,4% par les collectivités (métropole et commune réunies).

Les bâtiments respectent les principes bioclimatiques de base : ils sont compacts, avec des ouvertures au sud ou à l'ouest, toutes les pièces de vie bénéficieront de lumière naturelle. Les pièces principales seront orientées sud, est ou ouest.

Les constructions sont éloignées des limites séparatives du tènement, afin d'assurer des tampons verts de 8m de large entre le lotissement « Le Hameau » et l'opération à l'ouest du tènement, mais également au sud, au nord et à l'est. Les espaces de jardin seront adossés au maximum sur les pourtours de l'opération.

L'ensemble immobilier est découpé en deux ensembles séparés par le ruisseau le Saint-Didier. « Afin d'éviter toute difficulté de gestion et d'entretien des berges du ruisseau, Grenoble-Alpes Métropole s'est portée acquéreur des berges qui le longent dans l'ensemble immobilier et en assurera l'entretien » confirme Michel Doffagne, adjoint à l'urbanisme. Une passerelle piétonne permettra la liaison entre les deux parties du hameau.

Les voies centrales de desserte interne qui rejoignent le chemin de Maupertuis et la route de l'Hormet d'un côté, et la rue Jean Moulin de l'autre, sont traitées en voirie partagée, avec priorité aux piétons et aux cycles. Le principe est donc d'aménager un secteur favorisant les mobilités douces. Une aire de retournement est prévue au centre-nord de la voirie côté ouest.

DES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

Pour faciliter l'accès à ce futur ensemble immobilier, Grenoble-Alpes Métropole, le promoteur ainsi que la mairie ont prévu de financer différents aménagements, essentiellement liés à la voirie. Ainsi la rue du Moulin sera élargie dans la section aval située entre l'accès à l'opération et le carrefour avec le chemin de Maupertuis. Dans sa partie amont à partir de la rue de la Pierre du Perron, des aménagements routiers similaires à ceux réalisés au cœur des Chaberts seront entrepris, afin de faire cohabiter les piétons, les cyclistes et les véhicules. Enfin, dans l'espace libre à l'intersection chemin de Maupertuis et route de l'Hormet, un parking sera créé. Il permettra aux résidents du Hameau de disposer de plus de places pour stationner leurs véhicules et pourra servir d'entrée et de sortie pour les habitant(e)s du Hameau de Matthieu.

→ POURQUOI LE NOM « HAMEAU DE MATTHIEU » ?

Michelle et François Giroud, les parents de Matthieu, nous l'expliquent :

« Ce lotissement porte ce prénom parce que Matthieu Giroud était le propriétaire, via sa maman, d'une partie du terrain ouest de l'OAP, en indivision familiale. Matthieu a été assassiné le vendredi 13 novembre 2015, au Bataclan, dans les attentats terroristes de Paris. Michelle, sa maman, a souhaité que ce lotissement porte son prénom pour que l'on n'oublie jamais, après cette tragédie qui a frappé notre pays, Matthieu, qui a passé toute son enfance et sa jeunesse dans notre commune. »

RÉAMÉNAGEMENT D'UN ESPACE INOCCUPÉ EN LOGEMENT COMMUNAL



LA COMMUNE DE JARRIE DOIT DISPOSER DE 25% DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR LA TOTALITÉ DU PARC IMMOBILIER DISPONIBLE. LES ÉLU(E)S DÉMULTIPLIENT LES INITIATIVES POUR RÉSORBER UN RETARD PRIS LORS DE L'INSTRUCTION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES QUI A FIGÉ TOUS LES PROJETS IMMOBILIERS PENDANT HUIT ANS, ACCENTUÉ PAR LE PASSAGE DE 20 À 25% DE LOGEMENTS SOCIAUX OBLIGATOIRES.

UN NOUVEAU LOGEMENT DANS LE LOCAL DE LA PISCINE

La commune dispose d'un espace de plus de 80 m² au premier étage du bâtiment de la piscine. Ce lieu sert de stockage pour le matériel de l'Association du Château de Bon Repos. Il va faire l'objet de travaux, a priori à la fin de l'année et sera divisé en deux. Un espace de 30m² sera conservé pour l'association et l'organisation du stockage du matériel sera repensée pour être optimisée. Le reste du plateau sera réaménagé pour y créer un logement communal. L'entrée de ces deux espaces se fera par l'extérieur et l'escalier se trouvant dans le hall de la piscine en colimaçon permettant d'accéder à l'étage sera supprimé.

« Ce projet nous permet de proposer des logements à des loyers modérés qui entrent dans le quota des 25% » conclut le maire.

L'INSCRIPTION DES CHANTIERS JEUNES, C'EST PARTI!

La mairie, comme chaque année, propose aux jeunes Jarrois(e)s âgé(e)s de 16 à 17 ans de participer aux chantiers jeunes. L'occasion de gagner un peu d'argent et de se faire une première expérience professionnelle.

Si vous êtes intéressé(e) envoyez votre candidature avant le **vendredi 29 avril 2022** à eliane.suchet@mairie-jarrie.fr. La priorité sera donnée aux candidat(e)s qui n'ont pas pu être retenu(e)s l'année passée. Les chantiers accueilleront deux groupes de 8 jeunes chacun : le premier travaillant du 4 au 15 juillet et le second du 11 au 22 juillet.



→ LE PLANNING DES TRAVAUX RETENUS CETTE ANNÉE PAR LES SERVICES TECHNIQUES ET L'ADJOINT EN CHARGE DE LA JEUNESSE, IVAN DELAÏTRE COMPORTE UNE PARTIE DANS LE PARC DU CLOS JOUVIN. « LES JEUNES VONT RESTAURER L'ESCALIER RELIANT LA MÉDIATHÈQUE À LA MAIRIE, AINSI QUE LA CLÔTURE QUI LE BORDE. ENSUITE LES JEUNES TRAVAILLERONT SUR LA REPRISE D'UNE PARTIE DU MUR D'ENCEINTE DU CLOS JOUVIN EN LE DÉBARRASSANT DES PLANTES GRIMPANTES ET EN RESCELLANT DES PIERRES. UN GROUPE REMPLACERA LE PANNEAU D'INFORMATION DU DISC GOLF ABÎMÉ À CÔTÉ DU TERRAIN MULTISPORT » AJOUTE L'ÉLU. CE CHANTIER SERA ÉVENTUELLEMENT COMPLÉTÉ PAR DES TRAVAUX DE PEINTURE OU DE PETITS ENTRETIENS, SUR D'AUTRES SITES, PAR EXEMPLE AU PLÂTRE, À ALBERT ROYER.

À NOTER

En bref

> UNE SALLE DES MARIAGES RAJEUNIE

Au mois de janvier, la salle des mariages a fait l'objet de toutes les attentions du service technique. Un agent du service bâtiment a consacré une semaine entière à préparer les murs et à repeindre les parties non couvertes de fresques. Le lieu magnifié est prêt à recevoir les futur(e)s marié(e)s de l'année.



> CHANGEMENT DES PLAFONDS ET DE L'ÉCLAIRAGE DANS LES CLASSES DES CHABERTS

Lors des vacances d'hiver, des travaux de rénovation des plafonds et des éclairages se sont déroulés dans les trois classes des Chaberts. Les nouveaux plafonds ont des propriétés acoustiques pour un meilleur confort et de nouveaux éclairages leds moins énergivores ont été installés. La consommation estimée sera divisée par 3,5.



> LES JEUX AU LOUVAROU

Elle était attendue, la voici en place. Une toute nouvelle aire de jeux est venue remplacer début janvier celle démontée pour cause de travaux de création de la cantine du Louvarou. Cerise sur le gâteau, les jeux sont neufs.



LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX REPENSE SES BUREAUX ET SON ACCUEIL

LE CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX EST INSTALLÉ DANS UN BÂTIMENT PENSÉ, IL Y A PLUS DE 40 ANS. LE HALL D'ACCUEIL OUVERT À UN LARGE PUBLIC NE RÉPOND PLUS VRAIMENT AUX BESOINS ACTUELS. ALORS IL EST TEMPS DE LUI DONNER UN COUP DE JEUNE!

Annick Bousba la directrice, avec les salarié(e)s du Centre ainsi que la présidente Françoise Lombard, ont engagé un travail de réflexion l'année passée avec les services de la mairie. Il en est ressorti un projet qui va se concrétiser d'ici la fin de cette année. L'objectif est double : optimiser l'accueil des différents publics et réaménager deux espaces de travail pour le personnel du Centre.

« Nous allons créer un sas devant la porte d'entrée du bâtiment. À la fois pour gagner quelques précieux mètres carrés, mais aussi pour améliorer le confort thermique du hall » explique



Jean-Michel Parrot, adjoint en charge des travaux. La façade sera légèrement modifiée avec la création d'un brise-soleil qui pourra servir d'espace extérieur

de convivialité et d'espace fumeurs. L'entrée ainsi déplacée, cela permettra d'inverser les deux espaces de travail se trouvant avant l'escalier montant à la salle Malraux. L'accueil actuel sera remplacé par un bureau, et le bureau des animatrices enfance deviendra l'accueil.

Il est aussi envisagé de percer une ouverture entre la salle de réunion et le bureau d'Art Pop permettant à ce dernier de disposer de la lumière naturelle. Enfin un espace de rangement sera créé en prenant quelques mètres carrés à la fois dans le hall et dans la salle de réunion. Ces réaménagements seront accompagnés d'une série de mises en conformité à la fois électrique, VMC ainsi que de la peinture. La première étape de ce projet a été initiée en mars avec la publication d'un appel d'offres pour trouver un maître d'œuvre.



LE POINT SUR LE LOGEMENT SOCIAL À JARRIE

La question du logement est un sujet qui nous concerne tou(te)s et par voie de conséquence l'urbanisme. La France compte selon les chiffres de l'Insee, 58% de propriétaires de leur logement et 40% locataires dans le parc public ou privé. Dans des secteurs, comme notre commune, la demande est forte et les prix élevés. Il est donc crucial de proposer une offre permettant aux familles avec des revenus plus modestes de se loger et de permettre à des jeunes de rester vivre ici. L'occasion de faire un point pour vous éclairer sur la question du logement social dans la commune.

Comment tendre vers 25% de logements sociaux? Explication du maire, Raphaël Guerrero



La commune de Jarrrie compte 260 logements sociaux en 2022. Ce nombre peut paraître important, mais il représente, selon les chiffres de la préfecture, seulement 15,14% de la totalité du parc immobilier. «La loi SRU⁽¹⁾ implique que nous puissions disposer de 25% de logements sociaux. Nous devons atteindre ce pourcentage et payons dans

l'attente des pénalités à l'État de 67000 euros. Certaines années, comme l'an passé, nous avons pu réduire voire annuler le paiement de cette pénalité grâce à nos efforts pour créer de nouveaux logements sociaux» explique le maire, Raphaël Guerrero, avant d'ajouter «L'objectif pour nous est de répartir intelligemment la construction de nouveaux logements en les répartissant, comme la loi le demande, par petite touche dans chaque projet immobilier comptant plusieurs futurs logements. Néanmoins, il est très complexe pour nous de faire progresser la part du parc social

Les projets de construction de nouveaux logements sociaux

Plusieurs promoteurs immobiliers privés ont obtenu en début d'année un permis de construire.

Dans ces projets une part plus ou moins importante de logements sociaux est prévue comme le Hameau de Matthieu, 15 logements sociaux ou le Clos Mouret, 3 logements regroupés dans une grosse maison. «Grenoble-Alpes Métropole s'est portée acquéreur d'un immeuble avenue de la Gare, nous travaillons avec elle pour créer des logements sociaux seniors au sein de cet immeuble» explique Jocelyne Nerini, adjointe aux affaires sociales. Un dernier projet devrait voir le jour montée de la Creuse. La grange juxtant l'immeuble du Petit Crey va être détruite et un petit collectif prendra sa place doté de neuf logements dont trois sociaux. Un dernier projet concerne les logements des célibataires à Basse-Jarrrie.

par rapport à l'ensemble des logements disponibles, car la part des logements privés continue de croître plus vite que celle du parc social» (voir article p. 8). La question est d'autant plus complexe que la commune ne dispose pas de réserves foncières et que les projets immobiliers sur le territoire communal sont donc privés pour la quasi-totalité. De plus ce rattrapage doit être réalisé d'ici 2025. Une évolution réglementaire devrait néanmoins permettre de tenir compte des zones où les constructions sont désormais impossibles dans le périmètre de protection du PPRT⁽²⁾, et éloigner ainsi la date butoir pour la réalisation de ces 25%. Une nouvelle exemption a été possible cette année, car l'État a tenu compte du fait que la commune a offert le terrain sur lequel Alpes-Isère-Habitat a construit l'ensemble immobilier «Les Claires».

(1) Loi SRU: loi relative à la Solidarité et au Renouveau Urbain.
(2) PPRT: Plan de Prévention des Risques Technologiques.

Les logements sociaux: à qui appartiennent-ils? Et comment sont-ils attribués?

LES LOGEMENTS SOCIAUX ONT PU ÊTRE CONSTRUITS GRÂCE À DES FINANCEMENTS POUVANT VENIR DE LA COMMUNE, DE L'ÉTAT OU ENCORE DES COTISATIONS DES ENTREPRISES PRIVÉES.

Les bailleurs sociaux sont propriétaires de tous les logements. Pour autant, dans chaque ensemble immobilier une répartition des logements est réalisée entre les différents financeurs, proportionnelle aux prêts qu'ils garantissent. Cette répartition permet à chaque organisme d'être le seul à pouvoir présenter des candidats à la location, quand un des logements leur étant attribués se libère. «On ne le sait pas, mais la majorité des logements sociaux jarrois ont été financés par la cotisation patronale. Ainsi ce n'est pas parce qu'un logement se libère que le Centre Communal d'Action Sociale peut proposer des candidats au bailleur» explique Jocelyne Nerini, adjointe aux affaires sociales. Par exemple aux Claires la répartition est ainsi faite que, sur 9 logements, un seul revient à la commune. Lorsqu'un logement «attribué» à la commune se libère, le CCAS présélectionne trois dossiers sur des cri-

tères d'ancienneté et d'urgence de la situation. «Lors de cette phase nous appelons les demandeurs pour savoir s'ils souhaitent être "positionnés" pour ce logement. Ensuite nous présentons les trois demandes au bailleur qui fait visiter le logement à chacun, et là encore les candidats ont la possibilité de le refuser. Enfin, une commission regroupant tous les acteurs se réunit chez le bailleur et désigne quel locataire intégrant le logement. Puisque le bailleur est le propriétaire des logements, c'est donc lui qui tranchera entre les différents candidats» conclut l'élue.

LE LOGEMENT SOCIAL EN CHIFFRES

- En moyenne le délai d'attente pour obtenir un logement social T3/T4 est 1,5 an à 2 ans sur le territoire métropolitain contre 1 an à Jarrrie. Il atteint plus de 3 ans pour les logements de type T5.
- Les logements les plus nombreux dans le parc locatif social jarrois sont les T3 et T4. Les T5 sont les moins nombreux ce qui explique le délai d'attente.
- Au total, en 2020, 432 familles demandaient la commune de Jarrrie dans leur recherche de logement dont 94 qui plaçaient Jarrrie comme premier choix, pour seulement 24 logements à attribuer (anciens ou neufs).

À NOTER



Le Centre Communal d'Action Sociale est l'organisme qui est compétent pour répondre à toutes les questions sur le logement social.

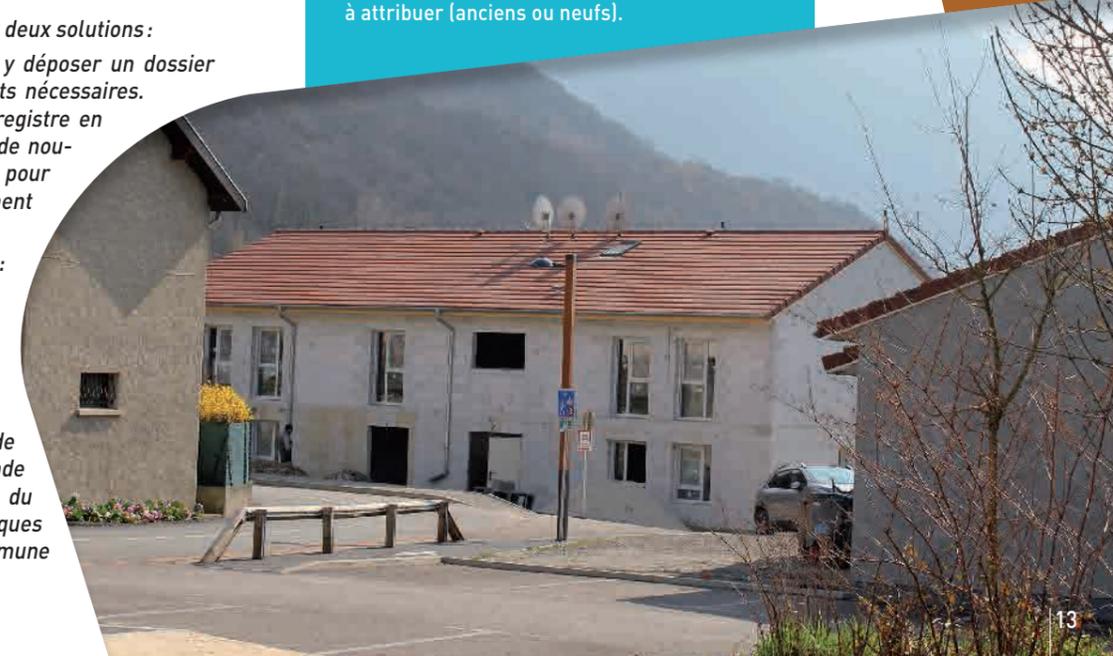
Pour déposer une demande deux solutions:

➤ se rendre au CCAS pour y déposer un dossier muni de tous les documents nécessaires.

Chaque année le CCAS enregistre en moyenne une quarantaine de nouveaux dépôts de dossiers pour une demande de logement social.

➤ se connecter sur le site: www.ma-demande-sociale.gouv.fr. Cette plateforme permet aux personnes d'enregistrer elles-mêmes leur dossier.

Aujourd'hui, il est possible de sélectionner dans sa demande n'importe quelle commune du département et, d'ici quelques mois, n'importe quelle commune de la France entière.



À TABLE! MAIS QUI FAIT VIVRE LES CANTINES JARROISES ?

GÉRÉ PAR LA MAIRIE,
LE SERVICE DE LA CANTINE
SCOLAIRE EST UNE MACHINERIE
QUI NE PEUT PAS SE GRIPPER.
MAIS QUI SONT CES AGENTS
QUI LA FONT VIVRE ?



↓ De gauche à droite :
Maryse Béal et Joséphine Sambito.

Maryse Béal, responsable du service scolaire en est la cheffe d'orchestre. Tous les matins, c'est elle qui rectifie le planning des agents en fonction des absences et des inscriptions. Le service compte 23 agents et quelques personnes qui peuvent venir en renfort. Ce sont elles/eux qui prennent en charge les enfants à la cantine. Dans ces effectifs, il y a aussi les cinq ATSEM, qui s'occupent des élèves de maternelle en classe, mais aussi durant le temps du repas. « À 9h15 une fois que nous connaissons les effectifs

définitifs pour le repas de midi, je m'assure que j'ai le nombre suffisant de personnel. Mais depuis deux ans, c'est un véritable casse-tête, car il faut pallier les fermetures de classe pour raison de pandémie, les absences pour maladie ou lorsque les agents sont cas contact » confirme Maryse Béal. Le service a pour autant pu être maintenu depuis deux ans grâce aux efforts de tou(t)els. Côté inscription c'est Joséphine Sambito, agent d'accueil à la mairie qui s'occupe de traiter les demandes des parents qui ont la possibilité de désinscrire leur(s) enfant(s) la veille jusqu'à 13h30. « Depuis deux ans la COVID nous complique énormément la tâche. Nous gérons en moyenne entre une dizaine et une trentaine d'annulations quotidiennement » précise Joséphine. Ainsi chaque matin, elle est chargée de dresser le nombre exact de repas à fournir par cantine et cela au plus tard à 9h15 pour que la société Scolarest puisse les préparer. La liste des élèves présent(e)s est ensuite transmise aux agents cantine. C'est également Joséphine qui se charge de la facturation.



La cantine en chiffres

C'est entre **220** et **290** élèves qui mangent quotidiennement à la cantine.

En septembre, il a été servi **4558** repas, **3478** en octobre et **3403** en novembre. Une baisse qui s'explique par l'évolution pandémique.

LES AGENTS CANTINE ONT LA PAROLE

ILS S'OCCUPENT DE VOS ENFANTS
TOUS LES JOURS. BABETH, JAMES
ET SYLVIE VOUS DÉVOIENT
LES COULISSES DE LA CANTINE !



↓ De gauche à droite :
Babeth, James et Sylvie.

BABETH :

« La COVID a beaucoup changé l'organisation de notre service. Avant on mangeait avec les enfants, désormais on mange avant eux. On va chercher les enfants dans leur classe à 12h. Toujours pour des raisons liées à la pandémie, ils sont obligés d'être regroupés par classe. Mais au sein de chaque groupe on les laisse se mettre à côté de qui ils/elles veulent. »

SYLVIE :

« On est bien rodés tous les trois. On demande à un enfant de lire le menu avant chaque repas. C'est un petit rituel qu'ils aiment bien. Puis on se répartit les tâches : James sert les plats dans les assiettes et Babeth et moi les apportons aux enfants. »

JAMES :

« Ensuite on passe voir les enfants pour échanger avec eux et aider les plus petits par exemple à couper leur viande. Le repas fini, on reste avec eux dans la cour avant que la classe reprenne. »

TOUS LES TROIS :

« On aime ce que l'on fait et surtout on s'attache aux enfants. On développe avec eux une très belle complicité. Ce métier est très gratifiant car on les voit grandir et ils/elles sont tellement gentil(le)s avec nous ! Ils/elles nous disent qu'on a une jolie robe, que notre nouvelle coupe de cheveux est jolie, etc. »

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION LOTS SENIORS ET TEMPS CONVIVAL ÉVOLUENT

À PARTIR DE CETTE ANNÉE, LES JARROIS(E)S FÊTANT LEUR 70^e ANNIVERSAIRE DEVRONT SE FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DU SERVICE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE JARRIE POUR SE FAIRE INSCRIRE SUR LA LISTE DES PERSONNES À INVITER POUR LE TEMPS CONVIVAL DES SENIORS QUI SE DÉROULERA NORMALEMENT EN NOVEMBRE PROCHAIN OU POUR LES LOTS À RETIRER CHEZ LES COMMERÇANTS AU MOIS DE DÉCEMBRE.



En effet, la RGPD* ne nous permet plus d'inscrire automatiquement les seniors sur cette liste. Les personnes déjà inscrites sur la liste d'invité(e)s n'ont eue aucune démarche à faire.

ALORS COMMENT FAIRE ?

Vous allez avoir 70 ans en 2022, vous résidez à Jarrie, contactez le CCAS soit par courriel : ccas@mairie-jarrie.fr soit en venant directement à la mairie. Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité. Et cela avant le 31 août 2022.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous venez de vous installer à Jarrie ou si vous n'êtes pas sûr(e) d'être inscrit(e) sur la liste de diffusion, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour faire le point.

* Règlement Général de Protection des Données.

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE, ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



LES QUATRE BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 8 H À 19 H LORS DES DEUX TOURS DE SCRUTIN POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES LES 10 ET 24 AVRIL 2022.



LES LECTEURS ET LECTRICES SONT DE RETOUR À LA MÉDIATHÈQUE

LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT, HORMIS DURANT LE PREMIER CONFINEMENT EN 2020, EST UN DES RARES LIEUX DE CULTURE QUI EST TOUJOURS RESTÉ OUVERT. MAIS QU'EN EST-IL DE SA FRÉQUENTATION DEPUIS DEUX ANS ?



La médiathèque attire de nouveaux lecteurs/trices

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, 2021 est une très belle année pour la médiathèque. Même si les activités proposées par l'équipe ont été réduites au minimum, avec quasiment aucune manifestation ou rencontre de lecteurs/trices, les amoureux/ses des livres ont plébiscité ce lieu de culture l'année passée. En 2019, 847 personnes empruntaient régulièrement des documents, en 2021 ils/elles étaient à nouveau 791. « *Nous sommes confiantes et voyons bien que les lecteurs et lectrices sont revenus. Ce qui nous fait particulièrement plaisir c'est que nous avons cette année 244 nouveaux/elles inscrit(e)s* » explique joyeusement Estelle Mondin la directrice. Autre chiffre très positif, on compte 40 % de jeunes de moins de 14 ans parmi les nouveaux/elles inscrit(e)s. Le seul bémol, les adolescent(e)s qui désertent un peu plus chaque jour la médiathèque.

Les Jarrois(e)s gourmand(e)s de lecture

Alors la pandémie doit y être pour quelque chose, le livre, vu comme un espace d'évasion, a été plébiscité par les Jarrois(e)s en 2021. Il y a eu 27 152 documents empruntés en 2021 (27 500 en 2019) en sachant que les accueils de classes ou de groupes ont été réduits très fortement encore en 2021, ce sont donc les familles qui ont emprunté tous ces livres, CD ou revues. Au total, l'équipe de la médiathèque a accueilli 10 477 visiteurs/euses en 2021 contre 10 289 en 2018.

La lecture se porte donc plutôt bien à Jarrie et les adhérent(e)s aiment leur médiathèque puisque cette dernière accueille à la fois des Jarrois(e)s mais aussi des lecteurs/trices d'autres communes.



Les Intermèdes 2022 sous le signe de l'éducation aux médias

CETTE ANNÉE, UNE NOUVELLE PROGRAMMATION DES INTERMÈDES EST PRÉVUE ENTRE LE 1^{ER} AVRIL ET LA MI-MAI.

Au programme de cette manifestation co-organisée par plusieurs médiathèques (Champ sur Drac, Jarrie, Vaulnaveys-le-Haut et Vizille) une série d'animations autour d'un même thème : l'éducation aux médias. Dans une société où l'information est partout, il est pertinent d'apprendre à en décoder les éventuels pièges pour faire la part des choses et savoir reconnaître une « fausse nouvelle » d'une information vérifiée et recoupée. Les bibliothécaires ont demandé à la « Fabrique Média » (collectif d'intervenantes spécialisées dans les médias, leur fabrication et leur impact social), d'intervenir en proposant des ateliers et des débats. Un atelier photographie : « Premiers pas, premiers regards » pour apprendre à décrypter les images et un atelier montage vidéo avec une table MashUp* seront proposés aux enfants dès 10 ans.

Vous retrouverez le programme complet des Intermèdes sur les différents réseaux sociaux et sur le site internet de la ville.

* La table MashUp est un outil vidéo intuitif, ludique et collaboratif qui permet de s'initier simplement au montage vidéo.

A²MC² RACONTE L'HISTOIRE DE LA CHIMIE AU TRAVERS DES OBJETS DU MUSÉE

LE MUSÉE DE LA CHIMIE COMPTE 1 350 OBJETS DANS SES COLLECTIONS. TOUS SONT RÉPERTORIÉS DANS UN CATALOGUE SOUS FORME D'UNE FICHE D'INVENTAIRE (TAILLE, FORME, ANNÉE D'ARRIVÉE DANS LES COLLECTIONS, ETC.). POUR AUTANT, CES FICHES NE RACONTENT PAS L'HISTOIRE DE CES OBJETS, À QUOI ILS SERVAIENT, POUR QUELLE PRODUCTION, ETC.

« *Nous avons été sollicités par la responsable du musée, Caroline Guérin, qui nous a proposé de compléter cet inventaire avec les témoignages des personnes, qui à l'usine, ont utilisé au quotidien ces matériels* » explique Robert Gruppo, président de l'A²MC². Deux objets ont été sélectionnés pour débiter ce travail titanesque pour lequel tous les bénévoles de l'association vont consacrer une grande partie de leur temps libre : une anode de l'électrolyse mercure et un électrolyseur LURGI. Les bénévoles de l'association étant des anciens de l'industrie chimique, ils ont activé tout leur réseau pour retrouver des gens susceptibles de témoigner. Pour le premier objet, l'anode de l'électrolyse mercure, ils ont pu rencontrer quatre personnes qui ont travaillé avec cet outil. « *Nous sommes*



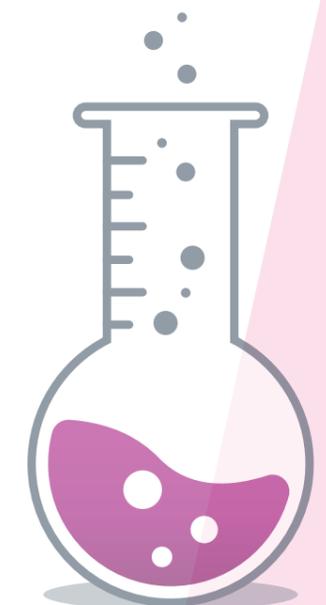
↓ De gauche à droite : Gérard Pierre, Caroline Guérin et Jean-Claude Féaud.

en train de compiler leurs témoignages pour en faire une synthèse qui sera intégrée dans la fiche de renseignements du catalogue du musée » explique le président avant d'ajouter « *Ces témoignages sont incroyables. Une des personnes a pu nous indiquer l'endroit précis où se trouvait cette anode dans l'usine et bien évidemment grâce à elle nous en savons plus sur son utilisation dans le processus de production* ». Parfois ces rendez-vous permettent aussi de collecter des anecdotes savoureuses, comme lorsqu'un ancien de l'usine a indiqué qu'en son temps on cherchait les fuites d'hydrogène grâce à un briquet.

Caroline Guérin et les bénévoles de l'association réfléchissent à faire profiter le grand public de ce travail qui est en cours et qui pourrait prendre la forme par exemple de panneaux d'exposition.



↑ De gauche à droite : Roger Veyret, Anne-Marie Zoppé, Caroline Guérin et Michel Salvetti.



Le collectif solidaire s'enrichit d'un groupe de jeunes adultes

CHAQUE ANNÉE UNE DIZAINE DE JEUNES ENTRE 16 ET 18 ANS S'ASSOCIE POUR RÉALISER UN PROJET PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ AVEC L'AIDE DU SERVICE JEUNE DU CENTRE ANDRÉ MALRAUX SOUS LA RESPONSABILITÉ D'ALI MENDESS.



Cette année ce sera l'Espagne. Habituellement, le groupe d'adolescent(e)s soutenu par l'équipe du secteur jeune du Centre Socioculturel André Malraux s'investit pour participer aux frais du voyage en organisant des tombolas, en tenant des buvettes lors de manifestations, etc. La COVID a rebattu les cartes. Une idée a donc germé dans la tête des encadrant(e)s de Malraux. «*Depuis de nombreuses années, il existe un groupe de bénévoles qui participe au collectif solidaire. Intégré au sein du Centre André Malraux, il vient en aide aux familles à revenus modestes ou à des personnes isolées qui font une demande pour réaliser de petits travaux à leur domicile. Nous avons proposé au groupe de jeunes de s'intégrer aux actions menées par le collectif solidaire*» explique Ali Mendess. Depuis quelques mois c'est avec un groupe composé d'un adulte et deux jeunes, que le collectif organise ses mis-

sions. «*Pour chaque action réalisée par un jeune du groupe, il est crédité des points pour le projet de voyage. Les points correspondent à une somme d'argent*» décrit Ali Mendess. Cela permet aussi à ces jeunes d'apprendre certaines bases dans différents domaines comme le bricolage. C'est aussi très formateur pour tout le monde et un lien intergénérationnel se tisse entre les différents membres de l'équipe et les habitant(e)s.

Le collectif solidaire intervient auprès de familles à revenus modestes ou de personnes isolées qui déposent une demande auprès de Séverine Monnot, responsable du secteur famille au Centre Socioculturel André Malraux. Après avoir étudié la situation, c'est elle qui sollicite le collectif solidaire pour intervenir chez le particulier. Ces interventions sont des petits travaux de bricolage (changer une ampoule, repeindre un mur, changer un joint, etc.) ou encore aider lors d'un déménagement. En aucun cas il a pour vocation de se substituer à un professionnel.

Pour en savoir plus contactez :
Séverine Monnot - famille.cscmalraux@gmail.com
ou 04 76 78 00 10

POUR MÉMOIRE

LE DON DU SANG, CONNAISSEZ-VOUS CETTE ASSOCIATION JARROISE QUI A BESOIN DE VOUS ?

L'amicale du don du sang est présidée depuis novembre 2019 par Jacqueline Bel, une Jarroise impliquée dans la vie associative en général depuis très longtemps et plus particulièrement dans le don du sang. Sans l'association pas de collecte.

«*L'Établissement Français du Sang ne vient faire des collectes que si une amicale organise sa venue. Notre rôle au sein de l'association est de mettre l'information (panneaux, affiches, flyers...) à Jarrrie et dans les communes limitrophes, de réserver la salle, récupérer les clés, installer les tables et les chaises. Nous assurons aussi l'accueil du public*» expose Jacqueline Bel. L'amicale est donc vitale si l'on veut pouvoir proposer des collectes de sang à Jarrrie. Or les membres de l'association ne sont que neuf. Un grand nombre d'entre eux est là depuis de très nombreuses années. L'association cherche donc de nouveaux bénévoles pour redonner un coup de fouet à l'organisation du don du sang. «*Nous aimerions que*



de nouveaux membres nous rejoignent. Ainsi cela redynamiserait l'équipe et surtout si les nouveaux bénévoles sont jeunes, ils pourraient proposer de nouvelles manières de communiquer pour annoncer les dates de collectes» confie la présidente. En effet, une des autres missions de l'amicale c'est de faire la promotion du don du sang, que ce soit à Jarrrie ou dans une autre commune du département, sachant que les bénévoles

ont à cœur de trouver des nouveaux donneurs/euses. Il n'y en a eu que onze en 2021. L'amicale organise ainsi trois collectes par an. «*Nous ne nous sommes jamais arrêtés même lors des confinements en 2020 et 2021, les collectes ont toujours eu lieu. Elles sont vitales pour de très nombreux/ses patient(e)s*» conclut Jacqueline.



Le don du sang en chiffres

- > 2021 : **259** personnes ont donné leur sang dont **122** une fois et **16** ont donné à toutes les collectes organisées à Jarrrie
- > **30%** des donneurs/euses ont entre **18** et **34** ans
- > On peut donner son sang entre **18** et **70** ans

CONTACT

AMICALE DU DON DU SANG
Tél. 06 71 78 07 03
jacqueline.jarrie@gmail.com

→ Si vous voulez être sûr de pouvoir donner, il vous suffit de vous connecter sur le site de l'EFS et répondre au questionnaire en ligne : <https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>



SYLVIE, RÉFLEXOLOGUE PLANTAIRE JARROISE

SYLVIE MEISTER EST UNE FEMME DYNAMIQUE QUI S'INVESTIT PLEINEMENT DANS SA VIE PROFESSIONNELLE.

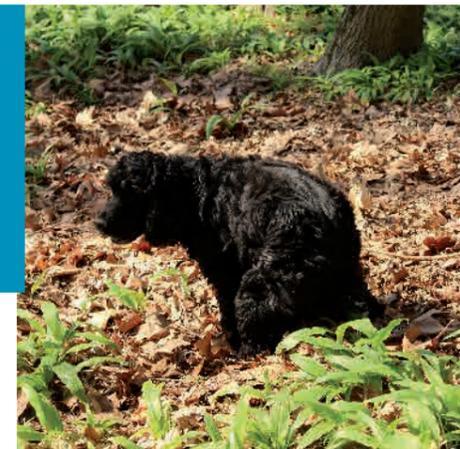
Après avoir travaillé au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Jarrie, elle est devenue auxiliaire de vie, profession qu'elle exerce toujours avec passion. Mais Sylvie a une personnalité curieuse et elle a eu envie de se lancer un nouveau défi professionnel. Après avoir passé une formation diplômante de plus de deux mois, elle vient d'obtenir après rédaction d'un mémoire, son diplôme de réflexologue. « *Je suis quelqu'un de très sociable. J'ai toujours exercé des métiers à fort relationnel et depuis longtemps j'étais attirée par les métiers du bien-être* » confie la jeune cheffe d'entreprise. En tant que réflexologue, Sylvie vient à votre domicile avec tout son matériel (plaid, transat, huile de massage) et grâce au massage de leurs pieds apporte à ses client(e)s un bien-être voire un certain soulagement vis-à-vis de petits tracas de la vie. Elle propose des massages des pieds pour une durée d'une heure sur rendez-vous pour un tarif de 35 euros. Elle se déplace chez ses client(e)s jarrois(e)s et dans les communes avoisinantes.

CONTACT

→ SYLVIE MEISTER : TÉL. 06 87 51 75 20 - s.meister@free.fr

Et si on parlait de cette crotte que les propriétaires de chien ne sauraient voir ?

NOUS CONSTATONS À LA MAIRIE DEPUIS DEUX ANS, UNE RECRUESCENCE DES RÉCLAMATIONS DES JARROIS(E)S CONCERNANT LES DÉJECTIONS CANINES. ALORS LA COMMUNE A DÉCIDÉ DE DÉVELOPPER DIFFÉRENTS PROJETS POUR SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES DE CHIEN.



CRÉATION D'UN ESPACE DÉDIÉ POUR MÉDOR ET SES AMIS AU CHÂTEAU DE BON REPOS

La fréquentation de l'espace naturel du domaine de Bon Repos a fortement augmenté depuis deux ans. Les promeneurs en ont fait un lieu privilégié de leur promenade et souvent ils sont accompagnés par leur fidèle ami à quatre pattes. Les bénévoles de l'ACBR ont pu constater une augmentation exponentielle des déjections canines. Et même s'il s'agit d'un espace naturel, il est toujours désagréable de marcher dedans. Alors pour remédier à cette situation, les services techniques vont aménager à l'entrée du site un espace dédié à nos amis les chiens. Ainsi ils pourront s'y soulager avant de repartir explorer le site de Bon Repos.

usagers de laisser les lieux aussi propres que possible. Qu'il s'agisse des papiers, des mégots de cigarettes ou encore des crottes de chiens, il faut se mettre à la place des gens qui passeront par-là après vous. Alors n'oubliez pas de vous munir d'un sac pour ramasser la crotte de votre chien, ainsi tout le monde pourra profiter de ces espaces partagés en toute quiétude.

Il en va de même des espaces fleuris de la commune. Là encore, c'est une mauvaise idée d'y laisser la déjection de votre animal. En effet, au printemps et jusqu'à l'automne, les agents municipaux entretiennent ces espaces et tout l'été leurs conditions de travail sont dégradées, car les outils qu'ils utilisent déchiquettent les excréments qui finissent en partie sur elles/eux. Alors mettez-vous à leur place et pensez à elles/eux en ramassant la crotte de votre chien.

ET PLUS LARGEMENT SUR LES TROTTOIRS ET LES PLATES-BANDES

Les trottoirs, les espaces verts, les parcs sont des espaces publics partagés par tous. Il est donc important par respect pour tous les autres



TRIBUNE LIBRE

L'ouverture de la majorité à la communication de la minorité

« Lors du conseil municipal de novembre 2021, figurait à l'ordre du jour une modification du règlement de ce conseil afin d'autoriser la dématérialisation de l'envoi des convocations des conseils municipaux. Pour une raison technique, cette délibération n'a pas pu être prise et a été reportée au conseil suivant. Pour profiter de cette modification, nous avons demandé à disposer d'un espace A5 (une demi-page) dans la présente revue municipale à la place des 1 500 caractères (y compris les espaces, ce qui est soigneusement contrôlé !) actuellement proposés, afin de pouvoir agrémenter notre espace d'une photo ou d'un schéma. Cette demande a été refusée et cette modernisation du règlement n'a plus été proposée.

Nous regrettons aussi que les commissions culturelles, auxquelles l'un d'entre nous siège, soient désormais systématiquement programmées à 14h en semaine. Cela nous empêche évidemment d'y assister et cela ne permet pas une représentativité des personnes actives. La culture est pourtant un élément central qui ne peut être ainsi "confisqué".

Ces deux points ne vont pas dans le sens de la liberté d'expression à notre plus grand regret. Et pourtant, nous avons des attitudes positives et constructives lors des conseils et des commissions. »

La liste « Ensemble pour Jarrie »

→ COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Vendredi de 9h à 14h en continu.
Le standard téléphonique est ouvert à partir de 8h30.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr
www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30.
Mardi /jeudi : 14h - 18h30.
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Virot

Mardi : 15h30 - 18h.
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h.
Vendredi : 15h30 - 19h.
Samedi : 9h30 - 12h30.
TÉL. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h30.
Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du Patrimoine.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 62 18

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONTACT VOIRIE
0 800 805 027
Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

CONTACT DÉCHETS
0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE
→ Abonnement, factures : 04 76 86 20 70
→ Problèmes techniques : 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)
→ Astreinte : 04 76 98 24 27

→ ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter sur : www.lesbonsreflexes.com.
Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait. Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→ LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE DANS LE CADRE DU PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h30.
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h.
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

DÉLIBÉRATIONS

COMME VOUS AVEZ PU LE CONSTATER, LA PAGE DES DÉLIBÉRATIONS A ÉTÉ SUSPENDUE. VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS SUR LE SITE INTERNET DE JARRIE : www.ville-jarrie.fr OU SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE DEVANT LA MAIRIE.

NAISSANCES

Nina MARTINET - née le 01 décembre 2021
Alix GIMET - née le 22 décembre 2021

DÉCÈS

André MARIAT - le 26 décembre 2021
René PICCOZ - le 09 janvier 2022
Francis BASCUNANA - le 07 février 2022

ANIMATIONS À LA MÉDIATHÈQUE

> Renseignements, inscriptions :
04 76 78 64 99
ou bibliotheque@mairie-jarrie.fr

LES INTERMÈDES : ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

SOIRÉE CINÉ-DÉBAT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX (DÈS 13 ANS)
VENDREDI 8 AVRIL 20h30

« IL ÉTAIT UNE FOIS UNE HISTOIRE » (3 À 6 ANS)
MERCREDI 20 AVRIL 10h
Lectures de contes.

ATELIER : « APPRENDRE LA PHOTOGRAPHIE : PREMIERS PAS, PREMIERS REGARDS » (DÈS 10 ANS)
MERCREDI 27 AVRIL 14h-16h
Musée de la chimie

ATELIER : « VIDÉO : L'INFLUENCE DU MONTAGE » (DÈS 8 ANS)
JEUDI 28 AVRIL 14h-16h

EXPOSITION DE PEINTURES À L'HUILE DU 4 MAI AU 23 JUIN
Peintures de Sylvie Fourcade, de son nom d'artiste Annofa.

NUIT DE LA LECTURE, « AIMONS TOUJOURS, AIMONS ENCORE »
SAMEDI 7 MAI 10h-23h

CAFÉ LIVRES
SAMEDI 21 MAI 10h-11h30
Inscription demandée.

Avril

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 3 AVRIL 8h-17h

Salle Malraux, Jarrie

Organisé par le comité des fêtes.

> Contact :

<http://comitedesfetes-jarrie.e-monsite.com>

Mai

CONCERT DE MAYA KUTSI

VENDREDI 6 MAI 20h30

Espace culturel Paul Bernard

> Renseignements :

artpop.alain@gmail.com

JOURNÉE PROPRE

SAMEDI 21 MAI 9h-11h

Rendez-vous parking de la réserve naturelle

DON DU SANG

MARDI 24 MAI

8h30-11h30 & 16h-19h30

Salle Malraux, Jarrie

Juin

FAITES DU SPORT

11 ET 12 JUIN

11 juin : terrain de tennis de Brié et Angonnes et 12 juin : parc du Clos Jouvin et salle des 4 vents à Champagnier

Au programme : tennis, tennis de table, volley, escalade, etc. Organisé par le club de tennis Brié-Jarrie.

> Renseignements :

faitesdusport.brie@gmail.com



LA GRANDE RÉPÊT LA FÊTE DE LA MUSIQUE

SAMEDI 18 JUIN 15h-22h

Domaine de Bon Repos

> Infos complètes : www.ville-jarrie.fr

FÊTE DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI 25 JUIN 19h30-1h

Parc du Clos Jouvin

Organisé par le comité des Fêtes.

> Renseignements : comitedesfetesjarrie@gmail.com

« COSMOS » SPECTACLE DE DANSE

SAMEDI 25 JUIN 20h30

DIMANCHE 26 JUIN 15h30

Espace culturel Navarre à ChampDrac

> Renseignements :

imdanseassociation@gmail.com

Tél. 06 84 36 44 07 / 06 85 26 73 79

Juillet

« IL FAUT DÉLIVRER LA PRINCESSE NATALIA »

JEUDI 7 JUILLET 18h

VENDREDI 8 JUILLET 18h

SAMEDI 9 JUILLET 15h

Château de Bon Repos

Spectacle de théâtre pour enfants, jeunes et adultes de 5 à 85 ans!

> Réservation conseillée : Tél. 06 88 43 72 21

AGENDA des manifestations

AVRIL → JUILLET

ANIMATIONS MUSÉE DE LA CHIMIE

ATELIERS SCIENTIFIQUES

PUBLIC JEUNES DE 6 À 12 ANS

MARDI 19 AVRIL 14h30-15h30

Petites bêtes.

MERCREDI 20 AVRIL 10h30-11h30

L'écologie de mon jardin.

VENDREDI 22 AVRIL 14h30-16h30

1 + 1 = Miel.

ÉTEINS LA LUMIÈRE!

PUBLIC JEUNES DE 6 À 10 ANS

Inscription nécessaire (places limitées)

LUNDI 25 AVRIL 14h30-15h30

Jouons avec les ombres.

Guidés par la médiatrice, les enfants découvrent comment se créent les ombres et découvrent la magie des ombres colorées!

MARDI 26 AVRIL 14h30-15h30

La vie en fluo! Qu'est-ce que la fluorescence? Quelles sont les différences entre fluorescence et phosphorescence. Fabrication de peinture fluo.

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE « QUAND LA CHIMIE NOUS ÉCLAIRE »

TOUS LES MERCREDIS D'AVRIL

16h-17h15

FÊTE DES MUSÉES

SAM. 14 & DIM. 15 MAI 14h-18h

Visite guidée de l'exposition permanente avec la complicité des Amis du musée de la chimie.

14h à 15h30 : premier départ de visite
16h à 17h30 : second départ de visite.

À la découverte de l'exposition

« Quand la chimie nous éclaire » : visite guidée et atelier familial.

14h à 15h30 : premier départ de visite
16h à 17h30 : second départ de visite.

NUIT DES MUSÉES

SAMEDI 15 MAI 19h30

Visite théâtralisée du musée de la chimie.

ATELIER DÉCOUVERTE SCIENTIFIQUE ADULTE

MARDI 14 JUIN 18h-19h30

Les produits ménagers.

Musée de la chimie - 04 76 68 62 18
ou musee.chimie@mairie-jarrie.fr

ON VOUS ÉCLAIRE SUR LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

GreenAlp, délégataire à qui la commune de Jarrie a confié la gestion de son réseau d'éclairage public, a rendu un rapport détaillé de la situation jarroise. Ce document va servir de feuille de route sur laquelle les élus de la commission environnement s'appuieront pour valider les premières actions qui seront menées en 2022, mais aussi pour les années suivantes. L'objectif est de réaliser un travail permettant la réduction de 60% des consommations électriques, conformément au schéma métropolitain de l'éclairage public, au sein duquel la commune de Jarrie souhaite apporter sa contribution active.



UN PARC DE LAMPADAIRES ANCIENS

La commune compte 836 candélabres dont 804 sur des mâts. Seulement 109 d'entre eux sont récents ou totalement neufs, comme rue de la Pierre du Perron. 276 sont anciens. Mais surtout une grande majorité est considérée comme vétuste (451). Dans cette dernière catégorie, on dénombre les candélabres installés, il y a plus de 25 ans avec une technologie énergivore. Parmi ces candélabres, on dénombre 95 luminaires dits à «boules» dont le halo de lumière éclaire en grande partie vers le ciel. Il y a donc un important travail à réaliser de mise aux normes de ces candélabres,

qui, selon un arrêté, devront être démantelés d'ici 2025. Bien évidemment dès que ce sera possible les candélabres les plus anciens seront remplacés par des éclairages à Led.

LES PREMIÈRES ACTIONS DE 2022

En plus la mise en place d'horloges astronomiques dans toutes les armoires électriques, différents travaux sont programmés pour un montant de 22 900 euros. Tout d'abord, trois mâts en bois fortement endommagés seront changés. Coût des travaux 1 500 euros. Pour un montant

identique les mâts se trouvant route de la Tour d'Avallon seront déposés et non remplacés, puisqu'à cet endroit l'éclairage public a été supprimé il y a plusieurs années. De façon identique, un lampadaire sur deux avait été désactivé, il y a une dizaine d'années, le long de la route de Bon Repos. De la même façon ces éclairages seront démontés.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN CHIFFRES

- > 836 points lumineux
- > 37 armoires électriques
- > 24 km de lignes enterrées
- > 8 km de lignes aériennes

